

RAPPORT ANNUEL

2018 - 2019

heritagetrust.on.ca/fr



Produit par :

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario)
Canada M5C 1J3

Pour obtenir d’autres exemplaires du présent rapport annuel et de plus amples renseignements sur la Fiducie du patrimoine ontarien, ses programmes, ses événements et ses publications, veuillez consulter heritagetrust.on.ca/fr ou communiquer avec Marketing et Communications :

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est, bureau 302
Toronto (Ontario)
M5C 1J3

Téléphone : 416 325-5074
ATS : 711 416 325-5000
Courriel : marketing@heritagetrust.on.ca
Site Web : heritagetrust.on.ca/fr

© Imprimeur de la Reine pour l’Ontario, 2020
© Fiducie du patrimoine ontarien, 2020

Produit par la Fiducie du patrimoine ontarien (un organisme du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture de l’Ontario).

Also available in English.

Numéro de la Convention Poste-publications 1738690

SEO
En anglais : ISSN 1916–3703 (online)
En français : ISSN 1916–3711 (en ligne)
ISBN 0-7794-5434-0

01/20

Couverture : Backus Woods, tulipier d’Amérique.

Connectez-vous dès aujourd’hui à l’adresse heritagetrust.on.ca/connecter.

Suivez-nous sur les médias sociaux!

 **@Fiduciedupatrimoineontarien**

 **@patrimoineON**

 **@ONheritage**

Ontario 

 **FIDUCIE DU
PATRIMOINE
ONTARIEN**

Un organisme du gouvernement de l’Ontario

Table des matières

Message du président et de la directrice générale	4
Le travail de la Fiducie	6
Conseil d’administration	7
Faits saillants de 2018-2019	8
Donateurs et partenaires	11
Partenaires	16
Partenaires des projets d’amélioration 2018 de Portes ouvertes Ontario	17
Responsabilité de la direction en matière de rapports financiers	18
Rapport de la vérificatrice indépendante et états financiers	19

Message du président et de la directrice générale

Le rôle de la Fiducie du patrimoine ontarien dans la conservation du riche patrimoine de l'Ontario revêt de plus en plus d'importance à la lumière de la diversité croissante de la province. La Fiducie assure les fonctions de fiduciaire et d'intendant du patrimoine pour la population de l'Ontario. Notre travail crée un sentiment d'appartenance dans la collectivité, soutient un secteur culturel dynamique et conserve les importantes ressources culturelles et patrimoniales de l'Ontario.

Nous travaillons auprès de 85 % des municipalités de l'Ontario ainsi qu'auprès de nombreuses communautés autochtones, où nous protégeons des lieux importants et faisons connaître les récits qui nous relient à ces lieux. Quatre-vingt-dix pour cent de nos propriétés sont exploitées en partenariat avec des organisations locales. Chaque année, la Fiducie collabore avec des centaines de partenaires partout dans la province. D'une année à l'autre, nous recueillons plus de 65 % des fonds requis pour appuyer notre mandat de base et présenter un budget équilibré.

En 2018-2019, la Fiducie a :

- Rouvert les badlands de Cheltenham en s'associant à divers ordres de gouvernement, à la Credit Valley Conservation et au Bruce Trail Conservancy, améliorant ainsi grandement l'expérience des visiteurs;
- Rafraîchi et élargi les expositions au Site historique de la Case de l'oncle Tom;
- Offert à la population ontarienne un plus grand accès à la culture et au patrimoine dans le cadre du programme Portes ouvertes Ontario, qui a accueilli plus de 486 000 visiteurs à environ 900 sites aux quatre coins de la province;
- Établi une entente avec Mirvish Productions pour présenter sur la scène du théâtre Elgin la comédie musicale à succès de Broadway Come From Away;
- Honoré des gens et des projets pour leur contribution à la conservation, en remettant 18 Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien;
- Accueilli Kent Monkman au théâtre Winter Garden où il a parlé de la décolonisation de l'histoire de l'art; l'événement à guichets fermés a été diffusé sur CBC, dans le cadre de l'émission Ideas, auprès de 1,5 million d'auditeurs;
- Promu la diversité et l'inclusion dans le cadre d'activités d'interprétation et de commémoration, notamment en commémorant Alminda Walker-Marchand au moyen d'une plaque provinciale en partenariat avec L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne;

- Géré 11 projets d'immobilisations à 10 sites appartenant à la Fiducie, assurant ainsi un essor économique aux sites de conservation du patrimoine, touristiques et générateurs de revenus dans tout l'Ontario;
- Présenté un budget équilibré;
- Augmenté le nombre de donateurs individuels et réalisé un taux de renouvellement des dons individuels de 80 %.

Tout en célébrant les réalisations à notre actif en 2018-2019, nous avons hâte de nous atteler à l'important travail qui nous attend au cours de la prochaine année. Nous vous invitons à passer en revue les faits saillants d'une autre année couronnée de succès pour la Fiducie. Grâce à l'appui d'une équipe dévouée et compétente de professionnels du domaine du patrimoine, des membres distingués de notre conseil d'administration, de partenaires accomplis, de généreux bailleurs de fonds et de bénévoles enthousiastes, la Fiducie demeure un centre d'excellence et d'expertise pour la population ontarienne.



Harvey McCue
Président, conseil d'administration, Fiducie du patrimoine ontarien



Beth Hanna
Directrice générale, Fiducie du patrimoine ontarien

Le travail de la Fiducie

La Fiducie a le mandat, en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l’Ontario*, de déterminer, protéger, promouvoir et conserver le patrimoine de l’Ontario. La Fiducie est reconnue à grande échelle en tant que centre d’expertise spécialisé dans les questions de patrimoine, dont les solides connaissances professionnelles et techniques lui confèrent un caractère unique au sein du gouvernement provincial. Nos activités sont les suivantes :

- Conseiller le ministre et lui faire des recommandations sur toute question relative à la conservation, à la protection et à la préservation du patrimoine de l’Ontario;
- Recevoir, acquérir et détenir des biens en fiducie au bénéfice de la population de l’Ontario;
- Soutenir, encourager et faciliter la conservation, la protection et la préservation du patrimoine de l’Ontario;
- Préserver, entretenir, reconstruire, restaurer et gérer des biens à caractère historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique, naturel et panoramique;
- Effectuer des recherches et mettre en œuvre les programmes d’éducation et de communications nécessaires à la conservation, protection et préservation du patrimoine.

Conseil d’administration 2018-2019

Les membres du conseil d’administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Voici les membres qui ont siégé au conseil d’administration de la Fiducie du patrimoine ontarien durant l’exercice 2018-2019 :

Harvey McCue, président (Ottawa)

Du 24 septembre 2009 au 4 mars 2012
Vice-président, du 22 mars 2012 au 10 juillet 2017
Président, du 11 juillet 2017 au 10 juillet 2020

Melanie Hare, vice-présidente (Toronto)

Du 18 novembre 2009 au 4 mars 2015
Du 3 juin 2015 au 19 septembre 2017
Vice-présidente, du 20 septembre 2017 au 19 septembre 2020

Lisa Brown (Toronto et Gravenhurst)

Du 21 mars 2018 au 20 avril 2021

John F. Coombs (Toronto et Cloyne)

Du 21 février 2018 au 20 février 2021

Eileen P.K. Costello (Toronto)

Du 28 juin 2017 au 27 juin 2020

Lynne D. DiStefano (Toronto)

Du 31 mai 2017 au 30 mai 2020

Antoinette Fracassi (Ottawa)

Du 17 août 2017 au 16 août 2020

Michelle A. Hamilton (London)

Du 8 février 2018 au 7 février 2021

Frederic (Eric) L.R. Jackman (Toronto)

Du 15 avril 2015 au 14 avril 2018

George Thomas Kapelos (Toronto)

Du 12 août 2015 au 4 mars 2018
Du 5 mars 2018 au 4 mars 2021

Susanne (Su) Murdoch (Barrie)

Du 31 août 2017 au 30 août 2020

Jean Yves Pelletier (Ottawa)

Du 17 juin 2015 au 4 mars 2018
Du 5 mars 2018 au 4 mars 2021

Isaac Quan (Toronto)

Du 31 août 2017 au 30 août 2020

Peter Rogers (Toronto)

Du 24 février 2016 au 23 février 2019

Wendy Shearer (Guelph)

Du 11 janvier 2017 au 10 janvier 2020

Nathan Tidridge (Waterdown)

Du 30 septembre 2016 au 4 mars 2018
Du 5 mars 2018 au 4 mars 2021

Faits saillants de 2018-2019

La Fiducie continue de s'appuyer sur son mandat prescrit par la loi, améliorant la façon dont elle s'acquitte de ce mandat et communiquant les raisons pour lesquelles son travail importe à la population ontarienne. La Fiducie demeure engagée à réaliser son mandat partout en Ontario tout en simplifiant les dépenses et en élargissant sa base de revenu.

En 2018-2019, la Fiducie a :

- Diversifié sa base de revenu, équilibré son budget et continué de mettre en œuvre son plan de viabilité à long terme;
- Recueilli des fonds qui correspondent à plus de 65 % de son budget d'exploitation;
- Été active dans 85 % des municipalités de l'Ontario et de nombreuses collectivités autochtones;
- Créé des plaques provinciales qui soulignent le caractère distinctif des collectivités dans lesquelles elles se trouvent;
- Célébré le caractère unique des collectivités ontariennes dans le cadre du programme Portes ouvertes Ontario et a offert l'accès gratuit aux visiteurs, contribuant ainsi environ 11 millions de dollars annuellement aux économies locales;
- Assuré la protection par une servitude des propriétés d'intérêt provincial;
- Donné une voix aux Ontariennes et Ontariens pour partager leur patrimoine par l'entremise du site Web de la Fiducie et de la revue *Questions de patrimoine* de la Fiducie;
- Accueilli plus de 840 000 visiteurs et participants aux propriétés et programmes de la Fiducie et enregistré plus de 445 000 visites de son site Web;
- Assuré la protection des sites sensibles à l'échelle provinciale avec des partenaires locaux, préservant ainsi ces éléments essentiels des collectivités locales;
- Offert l'accès aux sites de la Fiducie pour soutenir les auteurs, les artistes, les musiciens, les cinéastes, les producteurs et d'autres entrepreneurs des industries de la création;
- Promu les connaissances au sujet de la conservation ainsi que les modèles pour la réutilisation adaptée, les projets de démonstration et les registres en ligne.

Biens

- 4 331 hectares (10 703 acres) de terres culturelles/naturelles protégées grâce à un droit de propriété de la Fiducie et 3 047 hectares (7 530 acres) de terres culturelles/naturelles protégées par des servitudes de la Fiducie;
 - 197 biens appartenant à la Fiducie (27 biens du patrimoine culturel et 170 du patrimoine naturel);
 - Servitudes de conservation détenues sur 278 biens patrimoniaux ayant un intérêt provincial important dans 110 municipalités;
- Les sites appartenant à la Fiducie comprennent 11 lieux historiques nationaux (LHN) et 46 zones d'intérêt naturel et scientifique (ZINS); des servitudes protègent 34 LHN et 24 ZINS;
- 948 478 artefacts archéologiques et 25 011 artefacts culturels ayant un lien avec les biens appartenant à la Fiducie;
- 1 284 plaques provinciales dans 262 municipalités.

Principales incidences

- Protection de 475 biens grâce à un droit de propriété ou à une servitude;
- Participation de plus de 840 000 personnes aux sites ou aux programmes;
- Présentation des programmes provinciaux dans 85 % des municipalités de l'Ontario, représentant plus de 99 % de la population de l'Ontario;
- Génération d'environ 11 millions de dollars dans les collectivités de Portes ouvertes Ontario, 120 collectivités ayant tenu 37 événements en 2018;
- Éducation des Ontariennes et Ontariens au sujet de personnes, de lieux et d'événements importants à l'aide de plaques provinciales, de sites et d'artéfacts archéologiques et culturels pour raconter les histoires de l'Ontario;
- Protection de l'habitat de 61 des espèces en péril de l'Ontario;
- Mise en valeur du dernier théâtre avec salles superposées encore en activité dans le monde, le Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden;
- Protection d'une partie du site des premiers édifices parlementaires de l'Ontario;
- Reconnaissance des contributions exceptionnelles de 246 personnes à la conservation du patrimoine grâce aux Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations communautaires en matière de conservation du patrimoine ontarien et au programme Jeunes leaders du patrimoine;
- Suivi de plus de 30 000 biens désignés provenant de 228 municipalités dans le registre tenu aux fins de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*;
- Protection de 165 sites archéologiques enregistrés sur les propriétés appartenant à la Fiducie et les propriétés protégées par une servitude.

Mobiliser les Ontariennes et Ontariens et célébrer la diversité

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2018

Chaque année, en collaboration avec le bureau du lieutenant-gouverneur, la Fiducie reconnaît les individus, les groupes et les communautés qui ont le mieux démontré des qualités de leadership, d'engagement, de créativité, d'impact positif sur la communauté et de normes élevées de conservation. Les prix de 2018 ont été présentés le 22 février 2019 par l'honorable Elizabeth Dowdeswell, lieutenant-gouverneure de l'Ontario.

La Fiducie a le plaisir de rendre honneur aux personnes qui ont consacré leur temps, leur passion et leur expertise, pendant toute leur vie dans certains cas, à la cause du patrimoine, ainsi qu'à un groupe remarquable de jeunes personnes ayant un engagement envers le patrimoine qui suscite l'inspiration. Les candidatures sont examinées par un jury de spécialistes.

Lauréats du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'ensemble des réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien

- Cyril Fry et Marion Fry
- Lawrence Lamb
- Elsa Ann Pickard

Lauréats du Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien

- Prix remis à titre individuel et lauréates de la bourse Jeunes leaders du patrimoine :
 - Amy MacFarlane
 - Nathalie Picard
- Prix remis à des groupes :
 - Élèves de l’Académie Ste-Cécile ayant contribué au projet Essex County Hidden Cemeteries (cimetières cachés du comté d’Essex)
 - Élèves du Smiths Falls District Collegiate Institute ayant participé au pow-wow traditionnel 2017 et 2018 Spirit of the Drum

Lauréats du Prix du lieutenant-gouverneur pour l’excellence en matière de conservation du patrimoine ontarien

- Bonnie Devine et les étudiants du programme de Culture visuelle autochtone de l’Université de l’EADO pour le projet Uncover/Recover (découvrir/retrouver)
- ERA Architects, NADAAA et l’Université de Toronto pour le bâtiment One Spadina Crescent
- Frank Perissinotti et les étudiants en Technologie de l’architecture du Collège St. Clair pour l’organisation de visites à pied guidées à l’occasion de Portes ouvertes Windsor
- Gilberto Fernandes pour le projet City Builders: a History of Immigrant Construction Workers in Postwar Toronto
- La municipalité régionale de York, Natural Heritage and Forestry Division, pour le *Green Infrastructure Asset Management Plan*
- Le Manitoulin Island Summer Historical Institute pour son programme 2018
- Mudtown Station pour la restauration de l’ancienne gare du Chemin de fer Canadien Pacifique
- Museum London et Bimadoshka Pucan pour l’exposition « Voices of Chief’s Point »
- Signal Brewing Company pour la restauration de cinq anciens bâtiments de la distillerie Corby
- L’Université de Windsor et les partenaires du projet de restauration du manège militaire de Windsor

Les réalisations des lauréats de 2018 aident les Ontariennes et Ontariens à explorer notre histoire culturelle; à préserver et à utiliser nos lieux, structures et paysages spéciaux; à promouvoir la durabilité environnementale et la biodiversité; à conserver notre art; et célébrer les langues, les connaissances, les anecdotes, les valeurs et les traditions qui composent notre patrimoine commun.

*Des renseignements détaillés sur les Prix se trouvent à : heritagetrust.on.ca/fr/index.php/pages/programs/recognition-programs

Donateurs et partenaires

Donateurs, bailleurs de fonds et commanditaires

Les partenariats sont essentiels au succès continu de la Fiducie. La Fiducie génère plus de 65 % de ses produits d’exploitation au moyen de ses baux et de ses centres commerciaux, et grâce au soutien de partenaires communautaires et gouvernementaux, de commanditaires privés, de fondations et de particuliers donateurs. Ce soutien, auquel s’ajoutent les contributions généreuses de nos partenaires subventionnaires ainsi que de donateurs de propriétés et de collections, permet à la Fiducie de poursuivre son important travail pour la conservation du patrimoine culturel et naturel de l’Ontario au bénéfice des Ontariennes et Ontariens.

Sans la contribution de ces partenaires indispensables, nous ne pourrions progresser aussi efficacement dans la protection de notre patrimoine. Nous savons que la force tirée de la coopération contribue véritablement au rayonnement de nos efforts.

La Fiducie du patrimoine ontarien remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont consacré du temps et des efforts, ou lui ont versé des dons, cette année.

à la Carte Kitchen Catering, Toronto	Borden Ladner Gervais LLP, Toronto
Holly Abraham, Mississauga	Walter M. et Lisa Balfour Bowen, Toronto
Isla H. Adelson, Toronto	Beverley et Gerry Boyce, Belleville
Aird & Berlis LLP, Toronto	Wayne et Purita Bristow, Windsor
Agnes Althoff, Toronto	Heather R.G. Broadbent, Bolton
Richard M.H. Alway, Toronto	Gary et Lisa Brown, Toronto
Burns Anderson, Toronto	Elmer Buchanan, Havelock
John Arntd, Waterloo	Bill et Zora Buchanan, Toronto
Mary J. Asselstine, North Bay	Brian Caines, Ottawa
Daniel Atkinson, Belleville	Arlene Veitch Campbell, Toronto
L’honorable Jean M. Augustine, Toronto	Association des musées canadiens, Ottawa
Suzanne McDonald Aziz, London	Kim Carlin, Toronto
Bob Azzaro, Aurora	Cathie Carlino, Toronto
Robert D. Bagshaw, Ajax	Ruth Cathcart, Toronto
Darryl R. Balaski, Toronto	Première Nation non cédée des Chippewas de Nawash, Neyaashiinigmiing
Allan Barish, Toronto	Suzanne Chrétien, Burlington
Brian Beattie, Toronto	CI Institutional Asset Management, Toronto
Roger Bédard, Québec	Christopher Collins, Toronto
Rhoda Bellamy, Port Hope	Bud Colquhoun, Englehart
Dawn Bennett, Caledon East	Conseil de la coopération de l’Ontario, Toronto
Bespoke Audio Visual, Toronto	

Cookie Lovers, Toronto

John F. Coombs, Toronto

Eileen P. Costello, Toronto

Credit Valley Conservation Authority, Mississauga

Sheila M. Croft, Toronto

James E. Cruise, Townsend

Robert E. Dale, Toronto

Steven Davidson, Toronto

Bryan Davies, Toronto

Bob Davis, Goderich

Audrey F. Day, Toronto

Paul Dempsey, Mississauga

Diane Dennison, Brampton

Diane Gower Dent, Hamilton

James W. Dillane (Jim Dillane), Willowdale

Lynne D. et Joseph J. DiStefano, Toronto

Nancy Dobson Hope (Colombie-Britannique)

Dianne Domelle, Thornhill

Gwen et Doug Doust, Toronto

Downtown Automotive Group, Toronto

Laura Drake, Pickering

Susan et Greg Eade, Burlington

George Elliott, Acton

En Ville Event Design & Catering, Toronto

Enoch Turner Schoolhouse Foundation, Toronto

Alessandra Enright, Woodbridge

La succession de Kenneth A. MacKenzie, Bradford

Event Rental Group, Toronto

FedDev (Canada 150), Ottawa

S. Fei, Toronto

W. Michael Fenn, Burlington

Michael E. FitzGerald, Etobicoke

Julie Flaczynski, Hamilton

Fogo Island Inn (Terre-Neuve et Labrador)

Alan Forsyth, Toronto

Adam Found, Lindsay

Audrey et Leo Fox, Toronto

Antoinette Fracassi, Ottawa

Lynda Friendly, Toronto

Karen L. Fydenchuk, Toronto

Lindy Fyfe, Toronto

Janet Gates, Toronto

Tim Gault, Long Sault

Larry A. Glassford, Windsor

Richard L. Glicner, Toronto

Sheena Gordon

Michael J. Gough, Toronto

Gouvernement du Canada (Jeunesse Canada au travail), Ottawa

Gouvernement du Canada (Parcs Canada), Gatineau (Québec)

Doug Grant, Toronto

La Great-West, compagnie d’assurance-vie, London

William N. Greer, Toronto

John Haines, Cornwall

Beth Hanna, Toronto

Melanie Hare, Toronto

Kevin Harris, Toronto

Carl Harvey, Toronto

David Hayes, Toronto

Marta Hayes, Toronto

Tom Henriksson, Helsinki, Suède

Tasham Hiza

Linda Hoad, Ottawa

Richard Hopper, Scarborough

Dr Joseph et Mme Shirley Howard, Waterloo

Robert et Ruth Hughes, Hamilton

Gerald Hunt, Toronto

Jill et Gerry Hutcheon, Havelock

Graeme Hutchinson, Amherstburg

INVISTA (Canada) Company, Maitland

JD Strachan Construction Limited, Newmarket

Jackman Foundation, Toronto

Corinne Jessiman, Toronto

Paul Jewer, Toronto

Kelly Johnston, Toronto

Gloria Jung, Windsor

George T. Kapelos, Toronto

Karen Kaplan, Toronto

Maxwell I. Kates, Toronto

Elizabeth Kay, Toronto

Mani et Sue Keller, Hamilton

Wayne Kelly, Toronto

Marilyn et Brent Kelman, London

La Bottega Di Terroni, Toronto

Michael Langford, Oakville

Brenda Lazare

Gerald Lazare, Toronto

Nancy C. Leclerc, Toronto

Shirley Leeder, Owen Sound

Jurij Leshchyshyn, Toronto

Alan Liu, Toronto

Amie Loga, Oakville

Harry G. Lumsden, Aurora

Sue Lupton, Oshawa

Mary S. Lyons, Oakville

Elizabeth Macdougall, à la mémoire de son époux Michael Macdougall, Brockville

Robert M. MacIntosh, Toronto

John A. Mackenzie, Georgetown

Martin MacLachlan, Toronto

Alice E. Mahon, Toronto

Brenda E. Martin, Copper Cliff

Sharolyn Mathieu Vettese, North York

Marlene Matson, Toronto

Audrey J. McCartney, Toronto

Fay McCrea, Caledon

Harvey et Sharon McCue, Ottawa

John D. McFadyen, Toronto

Nancy C. McFadyen, Toronto

Barbara L. McIntosh, Belleville

Katherine R. McIntyre, Toronto

Donald Bell McKay, Owen Sound

W. Darcy McKeough, Blenheim

Gregory McKinnon, Toronto

Patricia M. McLean, Sarnia

Lily McMorine, Newmarket

Janet McNally, Burlington

Sylvia M. McPhee, Toronto

Dorothy E. Meaney, Barrie

Steven Medley, Oshawa

William Menzel, Goderich

David Miller, Toronto

Debbie Miller, Toronto

M. Peter Milliken, Elginburg

Ministère des Affaires francophones, Toronto

Ministère des Affaires autochtones, Toronto

Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, Toronto

Abby Minuk, Toronto

Mirvish Productions, Toronto

Trinanjana Mitra, Toronto

Ian R. Moore, Toronto

Richard Moorhouse et Jean Simonton, Toronto

Steve Morris, Oakville

Dianne Mowat, Toronto

Susan Munro, Toronto

Peter A. Murphy, Brampton

Carolyn Murray, London

Olga Nabatova, Toronto

Ob Nasco

Fiducie nationale du Canada, Ottawa

Hao Nguyen

Commission de l’escarpement du Niagara, Georgetown

The Old Hastings Mercantile & Gallery, Coe Hill

Le Fonds pour les manifestations culturelles de l’Ontario, Toronto

David Pace, Toronto

C. John Parker, Etobicoke

Carol D. Parker

Richard Parker, Etobicoke
William et Ruth Patterson, Toronto
Jean Yves Pelletier, Ottawa
Anna Petrescu, Toronto
Robert W. Phillips
Joan Pollard, Toronto
Lena Polyvyannaya, Toronto
Jannette Porter, Toronto
Harold M. Povilaitis, Toronto
Eric Preston, Thornhill
Jana M. Prock, Toronto
Angela Ragazzi, Toronto
Fondation RBC, Toronto
Anne Redish, Dundas
Frances Reid, Calgary
William B. Reid, Toronto
Ann P. Richards, Toronto
Larry W. Richards, Toronto
Peter Richardson, Essex
Susan et Russ Riseley, Toronto
William M. Robbins, Etobicoke
Chantal Roberge, Kanata
Leonard Rodness, Toronto
Cynthia Rogers, Toronto
Eric Roher, Toronto
Angela Rose, Schomberg
Peter Ross, Markham
Douglas Rosser, Toronto
Mary E. Rosser, Mississauga
Marie C. Rounding, Toronto
Roy Thomson Hall, Toronto
Anthony Rubin, Toronto
Martha Russell
Robert and Kathleen Saunders, Toronto
Mike Sawchuck, Pickering
Janet Schlee, Gary et Laura
à la mémoire d’Edward Mann, Toronto

Cheryl Atkinson et Donald Schmitt, Toronto
Wendy Shearer, Guelph
William J. Shearing, Morrisburg
John Sibbald, Sutton West
Ivor M. Simmons, Toronto
Rolande Smith, Toronto
Anne Snider, Toronto
Bernard H. Snitman, Toronto
St. Mary’s Anglican Church, Richmond Hill
Dale Standen, Peterborough
James Stanley, Toronto
Cynthia Stapells, Waterloo
Regan Takenaka, Toronto
Doug Tallon, North York
Corlene Taylor, Beamsville
Jill Taylor, Toronto
Lee Taylor, Blind River
Services bancaires commerciaux TD, Toronto
La Fondation Earl B.Connell, Brockville
The Omni King Edward Hotel, Toronto
La Fondation William et Nona Heaslip, Toronto
Clayton et Arlene Thompson, Brantford
Patricia Thompson, Toronto
Ticketmaster Canada Ltd., Toronto
Toronto Foundation, Toronto
Julie Jai et David Trick, Toronto
Heather Turnbull
Marcia Turner, Port Colborne
Margaret Jane Turner, Peterborough
Urban Strategies Inc, Toronto
Lisa Van Camp
Sheila M. Walsh, Toronto
Bill I. Webster, Toronto
Linda Weichel, Toronto

Trisha Welch
White Oaks Resort, Niagara-on-the-Lake
Jim Wiebe, Dundas
Mark Wolfson, Toronto
Anthony R. Wood, Ottawa
Adam Young (Terre-Neuve et Labrador)
et 24 donateurs qui ont souhaité garder l’anonymat.

Membres du jury pour le Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2018 :

- Lindsay Benjamin, chef de projet, Archaeological Research Associates Ltd.
- Cheyenne Blaker, technicien en intendance écologique, Alderville First Nation
- Debbie Pella Keen, ancienne directrice, Commission de l’escarpement du Niagara
- Jessica Linzel, lauréate de 2017 du Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien
- Joe Lobko, partenaire, DTAH
- Siobhan O’Flynn, professeure, Université de Toronto
- Lou Sheppard, artiste en résidence de 2018 dans le cadre du Programme des artistes en résidence Doris McCarthy.

Membres du jury pour le Programme des artistes en résidence Doris McCarthy de 2018 :

- Patrick Ballantyne, président du conseil, Association des auteurs-compositeurs canadiens
- Ann MacDonald, professeure agrégée et directrice, galerie Doris McCarthy (sur le campus de l’Université de Toronto à Scarborough)
- Rabindranath Maharaj, auteur et ancien bénéficiaire du Programme des artistes en résidence Doris McCarthy
- Siobhan O’Connor, directrice associée, Writers Union of Canada
- Ryan Rice, doyen associé à la Faculty of Liberal Arts/School of Interdisciplinary Studies, Université de l’ÉADO
- Clare Ross, présidente, Ontario Society of Artists.

Questions de patrimoine

La Fiducie tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué aux numéros printanier et automnal 2019 de *Questions de patrimoine*.

Partenaires 2018-2019

Architectural Conservancy of Ontario	Kingston Field Naturalists
Architectural Conservancy of Ontario, succursale de Cobourg et East Northumberland	La Société canadienne de peintres en aquarelle
Barreau de l’Ontario	Lake Simcoe Region Conservation Authority
Bénévoles du Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden	Lake-of-the Woods Historical Society
Bruce Trail Conservancy	Land Conservancy of Kingston, Frontenac, Lennox, and Addington
Building Roots	Les Amis Duff-Baby
Bureau de la lieutenante-gouverneure de l’Ontario	Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels
Caledon Countryside Alliance	Ministère des Affaires francophones
Caledon Hills Bruce Trail Club	Ministère des Richesses naturelles et des Forêts
Comité consultatif du site historique de la Case de l’oncle Tom	Mississaugas of the Credit First Nation
Commission de l’escarpement du Niagara	Mississippi Valley Conservation Authority
Conservation Halton	Moose Cree First Nation
Couchiching Conservancy	Multicultural History Society of Ontario
Credit Valley Conservation	Musée de l’histoire du Nord
Enoch Turner Schoolhouse Foundation	Musée de Windsor
Fiducie nationale du Canada	Nation huronne-wendat
Fleming College School	Nation métisse de l’Ontario
Friends of Fulford Place Association	Nation Saugeen Ojibway
Friends of Macdonell-Williamson House	Norfolk Field Naturalists
Friends of Scotsdale Farm	Nottawasaga Valley Conservation Authority
Friends of the Macdonell-Williamson House/ Les Amis de la maison Macdonell-Williamson	Ontario Land Trust Alliance
Galerie Doris McCarthy - sur le campus de l’Université de Toronto à Scarborough	Ontario Nature
Ganaraska Region Conservation	Ontario Society of Artists
Gouvernement de l’Ontario (ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport)	Ordre des pharmaciens de l’Ontario
Gouvernement du Canada (Parcs Canada)	Perth Seniors Fellowship
Grand River Conservation Authority	Portes ouvertes Ajax
Halton-Peel Woodlands and Wildlife Stewardship	Portes ouvertes Aurora
Hudson Point Residents Association	Portes ouvertes Aurora
Infrastructure Ontario	Portes ouvertes Belleville et District
Kawartha Conservation Authority	Portes ouvertes Brockton
	Portes ouvertes Burlington
	Portes ouvertes Clarington

Portes ouvertes comté de Simcoe	Portes ouvertes Whitchurch-Stouffville
Portes ouvertes Cornwall	Portes ouvertes Windsor
Portes ouvertes Erin	Première Nation de Curve Lake
Portes ouvertes Fergus-Elora	Première Nation non cédée des Chippewas de Nawash
Portes ouvertes Gravenhurst	Région de Peel
Portes ouvertes Grimsby	Rideau Valley Conservation Authority
Portes ouvertes Guelph	Six Nations of the Grand River
Portes ouvertes Hamilton	Six Nations Polytechnic (Brantford)
Portes ouvertes Kingston	Société d’histoire des Noirs en Ontario
Portes ouvertes Lincoln	South Nation Conservation Authority
Portes ouvertes London	St. Mary’s Anglican Church (comité des archives), Richmond Hill
Portes ouvertes Markham	Thunder Bay Field Naturalists
Portes ouvertes Mississauga	Toronto and Region Conservation Authority
Portes ouvertes Oshawa	Université de l’ÉADO
Portes ouvertes Ottawa	Université de Toronto
Portes ouvertes Owen Sound	Upper Thames River Conservation Authority
Portes ouvertes Peterborough	Ville d’Ottawa
Portes ouvertes Quinte West	Ville de Hamilton
Portes ouvertes Région de Halton	Ville de Kirkland Lake
Portes ouvertes Région de Waterloo	Ville de Perth
Portes ouvertes Richmond Hill	Ville de Toronto
Portes ouvertes Smiths Falls	Ville de Windsor
Portes ouvertes St. Thomas	Willowbank School of Restoration Arts
Portes ouvertes Stormont Dundas et Glengarry	Women’s Law Association of Ontario
Portes ouvertes Thunder Bay	Writers’ Union of Canada Région de York
Portes ouvertes Toronto	
Portes ouvertes Whitby	

Partenaires des projets d’amélioration de 2018 de Portes ouvertes Ontario :

- | | |
|---|------------------------------------|
| • Brockville Tourism | • Research Casting International |
| • Timmins Museum | • Professeur Rick Haldenby |
| • Friends of the Governor’s House and Gaol | • Alex Bozikovic |
| • Banque d’œuvres d’art du Conseil des arts du Canada | • Martin Luther University College |



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Le 22 octobre 2019

Responsabilité de la direction en matière de rapports financiers

Les états financiers ci-joints de la Fiducie du patrimoine ontarien ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et leur contenu incombe à la direction. La préparation d'états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours d'une période ultérieure. Les états financiers ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et des renseignements disponibles au 22 octobre 2019.

La direction maintient un système de contrôles internes conçu pour offrir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que de l'information financière fiable est disponible en temps opportun. Ce système comprend des politiques et des procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation de pouvoirs adéquate et la séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Il examine et approuve les états financiers.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. La responsabilité de celui-ci consiste à exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement et conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de la vérificatrice indépendante figurant aux pages suivantes précise l'étendue de l'examen et de l'opinion du vérificateur.

Beth Hanna,

Directrice générale

Paul Dempsey,

Directeur
Services opérationnels généraux

10, rue Adelaide est
Toronto (Ontario) M5C 1J3

Téléphone : 416 325-5000
Télécopieur : 416 325-5071
www.heritagetrust.on.ca/fr



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE INDÉPENDANTE

À la Fiducie du patrimoine ontarien

Opinion

J'ai vérifié les états financiers de la Fiducie du patrimoine ontarien (la « Fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, ainsi que l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes des fonds, l'état des gains et pertes de réévaluation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes accompagnant les états financiers, dont un résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 mars 2019, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué ma vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités à l'égard de la vérification des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie de poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Fiducie a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

Responsabilités de la vérificatrice à l'égard de la vérification des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de la vérificatrice contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées

20 Dundas Street West
Suite 1530
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-327-9862
tty 416-327-6123

20, rue Dundas ouest
suite 1530
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-327-9862
ats 416-327-6123
www.auditor.on.ca

comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, j’exerce mon jugement professionnel et fais preuve d’esprit critique tout au long de cette vérification. En outre :

- J’identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J’acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la Fiducie;
- J’apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie de poursuivre son exploitation. Si je conclus à l’existence d’une incertitude significative, je suis tenue d’attirer l’attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états;
- J’évalue la présentation d’ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l’étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j’aurais relevée au cours de ma vérification.

Toronto (Ontario)

Le 22 octobre 2019

Susan Klein, CPA, CA, LPA



Vérificatrice générale adjointe

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN
État de la situation financière
(en milliers de dollars)

Au 31 mars

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation		Total
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	
Actifs							
Actifs à court terme :							
Trésorerie et équivalents (note 2(a))	2 022	3 963	2 585	4 988	-	-	4 607
Placements à court terme (note 2(b))	-	-	4 835	3 801	-	-	4 835
Créances (note 5)	908	498	157	2 230	-	-	1 065
Charges payées d'avance	173	92	11	12	-	-	184
							104
Placements à long terme (note 2(c))	3 103	4 553	7 588	11 031	-	-	10 691
Immobilisations (note 3)	-	-	5 257	2 603	11 960	11 608	17 217
	34	48	99	163	-	-	133
	3 137	4 601	12 944	13 797	11 960	11 608	28 041
							30 006
	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation		Total
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	
Passif et soldes de fonds							
Passifs à court terme :							
Dettes et charge							
à payer (note 5)	1 588	3 228	1 332	1 727	-	-	2 920
Dépôts et produits reportés	342	175	-	-	-	-	342
Avantages sociaux futurs (note 4(b))	378	422	-	-	-	-	378
	2 308	3 825	1 332	1 727	-	-	3 640
Avantages sociaux futurs (note 4(b))	561	505	-	-	-	-	561
	2 869	4 330	1 332	1 727	-	-	4 201
							6 057
Soldes de fonds :							
Grevés d'affectations externes	-	-	8 852	9 365	10 141	9 991	18 993
Grevés d'affectations internes	-	-	2 827	2 761	1 775	1 749	4 602
Non affectés	268	271	-	-	-	-	268
	268	271	11 679	12 126	11 916	11 740	23 863
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	-	-	(67)	(56)	44	(132)	(23)
	268	271	11 612	12 070	11 960	11 608	23 840
	3 137	4 601	12 944	13 797	11 960	11 608	28 041
							30 006
Engagements (note 11)							

Voir les notes afférentes aux états financiers

Directeur



22 octobre 2019

Directeur



22 octobre 2019

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

État des résultats

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation		Total
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	
Produits :							
Subventions :							
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport :							
Fonctionnement	4 075	3 075	-	-	-	-	4 075
Immobilisations	-	-	843	1 080	-	-	843
Projets spéciaux	-	-	249	322	-	-	249
Autres	-	-	495	1 993	-	-	495
Droits de location et de permis	5 255	4 684	-	-	-	-	5 255
Produits d'intérêts (note 7)	282	232	268	139	176	239	726
Collecte de fonds et commandes d'entreprise :							
Trésorerie	111	99	107	170	-	-	218
Autres dons en nature	43	6	-	-	-	-	43
Autres produits	197	113	45	58	-	-	242
	9 963	8 209	2 007	3 762	176	239	12 146

Charges (note 8) :							
Biens et collections de la Fiducie	3 147	2 361	1 734	5 528	-	-	4 881
Opérations des centres d'affaires	3 491	3 170	38	36	-	-	3 529
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	2 052	1 981	760	814	-	-	2 812
Administration	1 124	1 142	42	38	-	-	1 166
Subventions et paiements	-	-	32	47	-	-	32
	9 814	8 654	2 606	6 463	-	-	12 420
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	149	(445)	(599)	(2 701)	176	239	(274)

Voir les notes afférentes aux états financiers

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

État de l'évolution des soldes de fonds

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2019					
	Grevés d'affectations externes		Grevés d'affectations internes		Grevés d'affectations	
	pour la dotation	pour la dotation	pour la dotation	internes	Non affectés	Total
Solde au début de l'exercice	9 991	1 749	9 365	2 761	271	24 137
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	150	26	(513)	(86)	149	(274)
Transferts entre fonds (note 9)	-	-	-	152	(152)	-
Solde à la fin de l'exercice	10 141	1 775	8 852	2 827	268	23 863

	2018					
	Grevés d'affectations externes		Grevés d'affectations internes		Grevés d'affectations	
	pour la dotation	pour la dotation	externes	internes	Non affectés	Total
Solde au début de l'exercice	9 786	1 715	11 623	3 779	141	27 044
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	205	34	(1 842)	(859)	(445)	(2 907)
Transferts entre fonds (note 9)	-	-	(416)	(159)	575	-
Solde à la fin de l'exercice	9 991	1 749	9 365	2 761	271	24 137

Voir les notes afférentes aux états financiers

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN
État des gains et pertes de réévaluation
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2019	2018
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	(188)	198
Gains (pertes) non réalisés	165	(386)
Pertes de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	(23)	(188)

Voir les notes afférentes aux états financiers

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN
État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2019	2018
Trésorerie provenant des (affectées aux) :		
Activités de fonctionnement :		
Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice	(274)	(2 907)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	100	138
Amortissement de l'escompte sur les placements	175	219
Variation du fonds de roulement hors trésorerie :		
Créances	1 663	(1 973)
Charges payées d'avance	(80)	(15)
Dettes et charges à payer	(2 035)	2 112
Intérêts courus	47	1 025
Dépôts et produits reportés	167	(189)
Diminution des avantages sociaux futurs	12	(203)
Trésorerie affectée aux activités de fonctionnement	(225)	(1 793)
Activités d'investissement en immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations	(22)	(46)
Trésorerie affectée aux activités d'investissement en immobilisations	(22)	(46)
Activités d'investissement :		
Produit tiré des placements	4 296	9 535
Achat de placements	(8 393)	(3 058)
Trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement	(4 097)	6 477
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	(4 344)	4 638
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	8 951	4 313
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 607	8 951
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	2 320	6 278
Équivalents de trésorerie	2 287	2 673
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 607	8 951

Voir les notes afférentes aux états financiers

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2019

La Fiducie du patrimoine ontarien (la « Fiducie »), établie en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l’Ontario*, L.R.O. 1990, en tant que mandataire de Sa Majesté du chef de l’Ontario, s’est engagée à préserver, à protéger et à promouvoir le patrimoine de l’Ontario en recevant, en gardant en fiducie ou en administrant des dons d’articles et de biens patrimoniaux importants à caractère historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique, naturel et panoramique. Elle fournit des conseils techniques et un appui financier aux particuliers, entreprises et organismes publics ayant à cœur la protection du patrimoine, effectue des recherches, assure la sensibilisation du public et entreprend d’autres initiatives. La Fiducie est un organisme provincial sans but lucratif qui relève du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport. Elle est exonérée d’impôt sur ses biens immobiliers, ses affaires et ses revenus, et elle peut remettre des reçus pour les dons qu’elle reçoit.

1. Principales méthodes comptables

(a) Mode de présentation

La direction a préparé les états financiers conformément au *Manuel de comptabilité de CPA Canada - Comptabilité*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif publics au Canada. La Fiducie a choisi d’utiliser les normes s’appliquant aux organismes sans but lucratif qui correspondent aux chapitres SP 4200 à 4270. Les méthodes comptables importantes sont résumées ci-après.

(b) Comptabilité par fonds

Les ressources sont classées, aux fins de la comptabilité et de la présentation de l’information financière, en fonds tenus conformément à leurs objectifs particuliers ou aux directives du conseil d’administration. Les transferts d’un fonds à l’autre sont faits avec l’approbation du conseil d’administration, à l’exception des fonds grevés d’affectations externes qui exigent l’approbation des donateurs de fonds. Aux fins de la présentation de l’information financière, il existe trois groupes de fonds :

(i) Fonds d’administration

Le fonds d’administration sert à toutes les transactions journalières courantes de la Fiducie. La Fiducie peut déboursier ou dépenser toute somme de son fonds d’administration ou en disposer autrement afin de poursuivre ses objectifs et de couvrir les dépenses engagées pour réaliser ses objectifs.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

(ii) Fonds grevés d’affectations

Les fonds grevés d’affectations comprennent :

(a) Les fonds grevés d’affectations externes, soit :

- (i) les sommes reçues de la province de l’Ontario (la « Province »), du gouvernement fédéral et des organismes sans but lucratif pour le financement des objets particuliers;
- (ii) les contributions reçues de particuliers et de sociétés dont l’utilisation est assujettie aux conditions précisées par les donateurs;
- (iii) un fonds de réserve constitué en vertu de l’article 13 de la *Loi sur le patrimoine de l’Ontario*, dont le capital ne peut être dépensé sans le consentement du lieutenant-gouverneur en conseil.

(b) Les fonds grevés d’affections internes, soit :

Les montants réservés par le conseil d’administration pour financer des projets précis qui relèvent du mandat de la Fiducie.

(iii) Fonds de dotation

Les fonds de dotation correspondent aux ressources durables détenues en fiducie et aux montants réservés par le conseil d’administration pour être conservés en tant que dotations.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds en caisse, les soldes bancaires, les fonds communs de placement du marché monétaire et les dépôts à terme avec des échéances jusqu’à 90 jours à compter de la date d’acquisition.

(d) Placements

Les placements à court terme incluent les dépôts à terme, les obligations et autres instruments à revenu fixe arrivant à échéance dans un délai de 12 mois et ayant une durée de plus de 90 jours à compter de la date d’acquisition. Les placements à long terme incluent

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

des placements semblables arrivant à échéance dans un délai de plus de 12 mois, et les placements sans date d'échéance pour lesquels l'intention de la direction est de les conserver pendant plus de 12 mois après la fin de l'exercice.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

(e) Immobilisations

Les immobilisations acquises, y compris le matériel informatique et les logiciels, le matériel de bureau, le mobilier et les agencements, sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs variant de trois à cinq ans.

(f) Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

Les coûts des biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel achetés sont passés en charges tandis que les biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel qui sont offerts sous forme de dons sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur à la date de l'apport. Les dépenses relatives à la restauration de biens appartenant à la Fiducie sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les biens comme les terres, les bâtiments et les articles appartenant à la Fiducie (voir note 6) sont classés comme faisant partie des collections du patrimoine culturel et naturel gardées en fiducie. Par conséquent, ils n'ont pas à être inclus dans les immobilisations et ne sont pas amortis.

(g) Avantages sociaux futurs

Les régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont comptabilisés comme des régimes à cotisations déterminées, car les données ne sont pas suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les contributions aux régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont passées en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les autres avantages sociaux futurs comprennent ceux postérieurs à l'emploi qui sont payables au moment de la cessation d'emploi et sont fournis à certains employés. Ils sont comptabilisés à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour y avoir droit.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

(h) Comptabilisation des produits

La Fiducie comptabilise les apports selon la méthode de comptabilité par fonds affectés.

Les apports liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir. Les apports affectés liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds grevé d'affectations approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports aux fins de la dotation sont comptabilisés à titre de produits du fonds de dotation lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports sont comptabilisés dans leurs fonds respectifs si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits financiers comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés ou non réalisés, nets des frais de gestion des placements. Les produits financiers assujettis à des affectations stipulant qu'ils doivent être ajoutés au montant du capital du fonds de dotation sont présentés à titre de produits du fonds de dotation. Tout autre produit financier tiré des ressources de dotation est présenté dans le fonds d'administration ou les fonds affectés, selon la nature des affectations imposées par les donateurs au fonds de dotation. Lorsque les contributeurs ou les donateurs ne précisent pas le traitement des produits financiers générés par les fonds fournis, ces produits sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration.

Les droits de location et de permis sont comptabilisés à titre de produits lorsque le service est fourni et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

(i) Apports de dons en nature

Le travail de la Fiducie est soutenu par des dons en nature, qui s'ajoutent aux biens et articles offerts sous forme de dons dont il est fait mention à la note 1 f). Ces montants sont comptabilisés à titre de produits et charges à leur juste valeur à la date de l'apport, à condition que la juste valeur puisse être raisonnablement estimée.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

(j) Apports de services

Des bénévoles consacrent une grande partie de leur temps chaque année afin d'aider la Fiducie à offrir ses services. En outre, la Fiducie tire profit d'apports de services en nature aux termes de divers accords conclus avec des particuliers, des entreprises et des partenaires communautaires. Comme il est difficile d'estimer leur juste valeur, les apports de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

(k) Instruments financiers

(i) Les placements sont évalués à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont présentés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les placements à leur juste valeur, étant donné qu'ils sont gérés et évalués en fonction de la juste valeur.

Les placements comptabilisés à leur juste valeur sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les variations non réalisées de la juste valeur sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à la vente ou l'échéance de l'actif, moment auquel les gains et pertes non réalisés comptabilisés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont reclassés aux états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Toutes les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transaction engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les autres instruments financiers, y compris les créances ainsi que les dettes et charges à payer, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis sont évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Les actifs financiers, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur de marché, sont soumis à un test de dépréciation chaque année. Lorsqu'une baisse est déterminée comme étant durable, le montant de la perte est présenté dans les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et toute perte non réalisée est réajustée par une imputation à l'état des gains et pertes de réévaluation.

Sauf indication contraire, la direction estime que la Fiducie n'est exposée à aucun risque de crédit, de liquidité et de taux d'intérêt important qui découlerait des instruments financiers.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

(ii) Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui comporte trois niveaux de données pouvant servir à mesurer la juste valeur :

- Niveau 1 – Prix cotés non rajustés, négociés sur des marchés actifs, pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 – Données observables ou corroborées, autres que les données du niveau 1, comme les prix cotés pour des actifs ou passifs similaires au sein de marchés inactifs, ou des données du marché observables pour la quasi-totalité de la durée de l’actif ou du passif.
- Niveau 3 – Données non observables ne s’appuyant pas ou s’appuyant peu sur une activité du marché et qui sont importantes pour l’évaluation de la juste valeur de l’actif ou du passif.

Pour tous les placements détenus par la Fiducie, l’évaluation de la juste valeur est classée au niveau 1.

(I) Affectation des charges

La Fiducie est propriétaire de collections et de biens qu’elle exploite. De plus, elle administre des activités et des programmes patrimoniaux, de même que des centres d’affaires. Le coût de chacun de ces secteurs fonctionnels inclut les salaires et les avantages sociaux, les fournitures et d’autres charges qui sont directement liées à la mise en œuvre des programmes. La Fiducie engage également certains frais généraux et administratifs qui sont communs à l’administration de ces programmes.

Les salaires et les avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux sont attribués aux biens patrimoniaux, à la prestation des programmes patrimoniaux et à la gestion des centres d’affaires en fonction du temps consacré à chacun de ces secteurs fonctionnels. Les dépenses de soutien général engagées sont affectées proportionnellement à la fonction à laquelle elles s’appliquent directement.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

(m) Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants de l’actif et du passif présentés à la date des états financiers, et sur les montants des produits et des charges présentés pour l’exercice. Les éléments significatifs pouvant faire l’objet de telles estimations et hypothèses incluent la charge d’amortissement et les charges à payer. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction, à mesure que des données supplémentaires deviennent disponibles à une date ultérieure.

2. Placements

(a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :

	2019		2018	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie canadienne	2 320	2 320	6 278	6 278
Fonds du marché monétaire canadiens	2 290 \$	2 287	2 676	2 673
	4 610 \$	4 607 \$	8 954 \$	8 951 \$

Le taux de rendement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est de 1,60 % (1,10 % en 2018).

(b) Les placements à court terme comprennent les éléments suivants :

	2019		2018	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Titres à revenu fixe				
Canadiens	4 918 \$	4 835 \$	3 671 \$	3 651 \$
Mondiaux	-	-	154	150
	4 918 \$	4 835 \$	3 825 \$	3 801 \$

Le taux d’intérêt des placements à court terme varie de 1,47 % à 5,78 % (de 1,60 % à 8,50 % en 2018).

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

2. Placements (suite)

(c) Les placements à long terme comprennent les éléments suivants :

	2019		2018	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Titres à revenu fixe				
Canadiens	6 502 \$	6 517 \$	11 962 \$	12 102 \$
Mondiaux	1 534	1 537	1 534	1 264
Fonds en gestion commune de titres à revenu fixe				
Canadiens	2 547	2 574	388	373
Mondiaux	489	480	490	472
Fonds d'actions en gestion commune				
Canadiens	842	822	-	-
Mondiaux	1 076	1 097	-	-
Fonds de revenu en gestion commune				
Canadiens	4 165	4 190	-	-
	17 155 \$	17 217 \$	14 374 \$	14 211 \$

Les dates d'échéance des placements à long terme s'échelonnent de juin 2019 à décembre 2108 (2018 – de mai 2018 à décembre 2108) et le taux d'intérêt varie de 1,69 % à 9,98 % (de 1,35 % à 9,98 % en 2018).

3. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique et logiciels	443 \$	395 \$	48 \$
Matériel de bureau, mobilier et agencements	235	150	85
	678 \$	545 \$	133 \$

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique et logiciels	433 \$	343 \$	90 \$
Matériel de bureau, mobilier et agencements	260	139	121
	693 \$	482 \$	211 \$

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

3. Immobilisations (suite)

Au cours de l'exercice considéré, des charges d'amortissement respectivement de 21 \$ et de 79 \$ (19 \$ et 119 \$ en 2018) sont incluses dans les charges du fonds d'administration et des fonds grevés d'affectations. En outre, du matériel de bureau, du mobilier et des agencements entièrement amortis dont le coût total s'élève à 37 \$ (1 141 \$ en 2018) ne sont plus utilisés et ont été radiés.

4. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés réguliers de la Fiducie cotisent au Régime de retraite des fonctionnaires (« RRF ») ou au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« Régime de retraite du SEFPO »), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la Province et de nombreux organismes provinciaux. La Province, qui est l'unique promoteur du RRF et qui est le copromoteur du Régime de retraite du SEFPO, détermine les cotisations annuelles que versera la Fiducie aux caisses de retraite. Comme la Fiducie n'est pas le promoteur de ces caisses, les gains et pertes issus des évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation exigée par la loi ne sont pas considérés comme des actifs ou des obligations de la Fiducie, car c'est aux promoteurs de veiller à ce que les caisses de retraite soient financièrement viables. Les paiements annuels de la Fiducie s'élevant à 383 \$ (396 \$ en 2018), sont inclus dans les charges du fonds d'administration et des fonds affectés dans l'état des résultats.

(b) Avantages complémentaires de retraite

Le coût des avantages complémentaires de retraite des employés est payé par la Province et n'est pas inclus dans l'état des résultats. La Fiducie accorde également des prestations de départ aux employés admissibles qui les ont gagnées. Le montant des prestations de départ imposé par la loi, des indemnités de congé non utilisées et des autres prestations de départ cumulées à la fin de l'exercice s'élevait à 939 \$ (927 \$ en 2018), dont une tranche de 378 \$ (422 \$ en 2018) a été présentée dans le passif à court terme.

5. Opérations entre apparentés

En tant qu'organisme provincial, la Fiducie est tenue d'acquérir des services communs centraux obligatoires auprès d'autres ministères ou organismes gouvernementaux désignés. La Province fournit à la Fiducie les services suivants : paie, réseau d'information sur les ressources humaines, administration des régimes d'avantages sociaux des employés, publicité aux fins de recrutement, services juridiques, télécommunications, envois en nombre, assurance et gestion du risque.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

5. Opérations entre apparentés (suite)

En outre, la Fiducie organise des programmes patrimoniaux, des activités et des événements spéciaux en partenariat avec d’autres ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux et obtient du financement par l’intermédiaire de programmes de subventions administrés par des ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux.

Les sommes à recevoir de/à payer à la Province et non réglées à la fin de chaque exercice se détaillent comme suit :

	2019	2018
Somme à recevoir de la Province	194 \$	538 \$
Somme à payer à la Province	910	385

6. Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

À la fin de l’exercice, le portefeuille de biens détenus par la Fiducie incluait 196 sites du patrimoine culturel et naturel (respectivement 27 et 170 sites) où se trouvaient 109 bâtiments. La Fiducie possède également 25 011 artefacts culturels et plus de 948 000 artefacts archéologiques qui sont directement associés à des biens lui appartenant. Au moyen de servitudes de conservation, la Fiducie protège 278 propriétés patrimoniales appartenant à d’autres. Depuis 1956, la Fiducie a installé 1 284 plaques provinciales en l’honneur de personnes, de lieux et d’événements importants.

7. Produits financiers

Les produits d’intérêts incluent les produits générés par les ressources de dotation et d’autres placements, présentés dans les fonds suivants :

	Fonds d’administration		Grevés d’affectations		Fonds de dotation	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Produits d’intérêt tirés de :						
Ressources de fonds de dotation	71 \$	69 \$	146 \$	95 \$	176 \$	239 \$
Autres placements	211	163	122	44	—	—
	282 \$	232 \$	268 \$	139 \$	176 \$	239 \$

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

7. Produits financiers (suite)

La Fiducie a adopté une politique de préservation du capital. Cette politique vise à protéger la valeur réelle des dotations en exigeant qu’un montant correspondant à la variation annuelle en pourcentage de l’indice des prix à la consommation de l’Ontario soit ajouté chaque année au capital des fonds de dotation. Le solde restant des intérêts générés de la dotation est conservé dans le fonds grevé d’affectations ou est affecté au fonds d’administration.

Au cours de l’exercice, des produits financiers de 393 \$ (403 \$ en 2018) ont été tirés des fonds de dotation, dont 176 \$ (239 \$ en 2018) ont été affectés à la préservation du capital et comptabilisés à titre de produits financiers dans les fonds de dotation. Un montant de 146 \$ (95 \$ en 2018) est assujetti à des restrictions imposées par les donateurs et a été comptabilisé dans les fonds grevés d’affectation. Les produits financiers restants des fonds de dotation, de 71 \$ (69 \$ en 2018), sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d’administration, car aucune restriction n’a été imposée par les donateurs à leur égard.

8. Affectation des dépenses

(a) Les dépenses de soutien général du bureau du directeur général et des services généraux de 325 \$ (325 \$ en 2018) ont été affectées à d’autres programmes comme suit :

	2019	2018
Biens et collections de la Fiducie	78 \$	73 \$
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	123	85
Opérations des centres d’affaires	57	48
Administration	67	119
	325 \$	325 \$

(b) Le coût des salaires et des avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux de 1 419 \$ (1 516 \$ en 2018) a été affecté à d’autres programmes comme suit :

	2019	2018
Biens et collections de la Fiducie	196 \$	173 \$
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	399	444
Opérations des centres d’affaires	317	282
Administration	507	617
	1 419 \$	1 516 \$

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

9. Transferts entre fonds

Les apports non affectés initialement comptabilisés dans le fonds d'administration et réservés, selon les besoins, au moyen de résolutions du conseil d'administration, sont affectés de façon à répondre à diverses priorités ou divers imprévus internes approuvés. Ces opérations sont

présentées comme des transferts entre fonds, soit entre le fonds d'administration et les fonds grevés d'affectations internes.

10. Facilités de crédit

La Fiducie a des facilités de crédit remboursables à vue d'un montant maximum de 250 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25 % ou 4,2 % (3,70 % en 2018). Aux 31 mars 2019 et 2018, la Fiducie n'avait aucun emprunt en souffrance en vertu de ces facilités.

11. Engagements

Au 31 mars 2019, les engagements de la Fiducie au titre des fonds affectés s'établissaient à 97 \$ (101 \$ en 2018) pour des subventions de dépenses destinées aux collectivités, y compris aux organismes sans but lucratif et aux municipalités admissibles, afin de préserver, restaurer et maintenir leurs biens patrimoniaux.

Les différents accords de subvention prévoient des exigences quant aux étapes particulières que les bénéficiaires doivent franchir avant d'obtenir leur subvention. De ce fait, aucun passif n'a été constaté relativement à ces engagements au 31 mars 2019.

12. Instruments financiers

Risque de crédit :

Le risque de crédit survient lorsqu'une partie à l'instrument financier ne s'acquitte pas de son obligation et fait subir une perte financière à l'autre partie. La Fiducie est exposée au risque de crédit relativement à ses créances et à ses placements. Au 31 mars 2019, 28 % (85 % en 2018) du solde des créances était à recevoir des gouvernements du Canada, de l'Ontario et d'autres provinces. Les placements détenus par la Fiducie sont gérés de façon professionnelle et se limitent à ceux ayant une cote d'évaluation d'investissements d'au moins une agence de cotation internationale reconnue.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

12. Instruments financiers (suite)

Risque de marché :

Le risque de marché survient lorsque la juste valeur d'un portefeuille de placements fluctue en raison de fluctuations de la volatilité des taux d'intérêt, du cours des actions, des taux de change et du cours des produits de base. Au cours de l'exercice, la Fiducie a diversifié son portefeuille de placements pour y inclure des fonds de revenu en gestion commune et des fonds d'actions, en plus d'accroître ses positions dans des fonds à revenu fixe. La Fiducie gère le risque de marché potentiel grâce à des paramètres établis dans la politique de placement, laquelle exige une composition conservatrice des avoirs en portefeuille, restreint les niveaux de concentration dans des types de titres et fixe des notations acceptables à l'égard des obligations. Quatre pour cent (néant en 2018) du total des fonds investis sont soumis à une exposition aux devises étrangères non couverte. La Fiducie embauche des gestionnaires de placements professionnels pour obtenir des conseils et placer les positions dans des fonds dans des titres individuels et des fonds en gestion commune, dans une combinaison adéquate d'avoirs et conformément à la politique de placement approuvée, afin de réaliser un bon équilibre entre les risques et les rendements.

Le Comité des finances et des placements du conseil d'administration de la Fiducie se réunit périodiquement avec les gestionnaires pour examiner le rendement et la conformité à des niveaux de risque satisfaisants. Par suite de l'adoption de ces stratégies, il n'y a pas eu de changements importants dans l'exposition au risque de crédit et au risque de marché de la Fiducie par rapport à l'exercice 2018.

13. Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés au besoin pour se conformer à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.